

# Stylistique, science de l'expression, linguistique de la parole. Notes sur la nature du fait linguistique selon Charles Bally



Anamaria Curea

Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie  
anamariacurea@yahoo.fr



Reçu le 29-10-2012 / Accepté le 25-02-2013

## Résumé

La spécificité de la discipline scientifique conçue par Charles Bally sous le nom de *stylistique* réside en une pensée singulière de la complexité du fait linguistique. À l'origine de son projet se croisent l'adhésion à une *science générale de l'expression* et la volonté de faire avancer la linguistique saussurienne dans une nouvelle direction. À travers les concepts d'*expression* et de *langue parlée*, Charles Bally invite la perspective linguistique à s'ouvrir aux dimensions psychologique et sociologique du langage afin d'appréhender les rapports complexes entre la pensée et la langue dans l'activité de parler.

**Mots-clés :** stylistique, expression, langue parlée, dualité *langue-parole*

**Estilística, ciencia de la expresión, lingüística del habla. Apuntes sobre la naturaleza del hecho lingüístico según Charles Bally**

## Resumen

La especificidad de la disciplina científica concebida por Charles Bally bajo el nombre de *estilística* reside en un modo de pensar singular sobre la complejidad del hecho lingüístico. En el origen de su proyecto se entrecruzan su adhesión a una *ciencia general de la expresión* y su deseo de hacer que la lingüística de Saussure avance en una nueva dirección. A través de los conceptos de *expresión* y *lengua hablada*, Charles Bally invita la perspectiva lingüística a abrirse hacia las dimensiones psicológica y sociológica del lenguaje, para aprehender las relaciones complejas entre el pensamiento y la lengua en la actividad del hablar.

**Palabras clave:** estilística, expresión, lengua hablada, dualidad *lengua-habla*

**Stylistics, science of the expression, linguistics of *la parole*. Notes on the nature of the linguistic fact according to Charles Bally**

## Abstract:

The specificity of the scientific approach conceived by Charles Bally under the name of *Stylistics* resides in his unique way of perceiving the complexity of the linguistic fact. There are two intersecting factors in the origin of his project: his adherence to a *general science of the expression* and his striving to move the Saussurean linguistics in a new direction. By using the *expression* and *spoken language* concepts, Charles Bally opens the linguistic perspective to the psychological and sociological dimensions of language so as to capture the complex relations between thought and language in speech activity.

**Keywords:** stylistics, expression, spoken language, duality of *langue-parole*

## Introduction

Les retours interprétatifs sur l'œuvre de Charles Bally sont souvent motivés par la quête d'un précurseur qui aurait annoncé les tendances, les méthodes, la diversité des approches actuelles dans les sciences du langage. Cette préoccupation pour l'*actualité* de ses idées linguistiques (mesurées donc à l'aune du présent) laisse peu de place à une étude du rapport entre les particularités de son œuvre et le contexte de son émergence. L'originalité de son approche réside moins dans ce qu'elle aurait d'actuel, que dans la voie qu'elle entend ouvrir à la linguistique d'inspiration saussurienne, selon une nouvelle vision. Son projet scientifique complexe, appelé dans un premier temps *science générale de l'expression* et trahissant la diversité de ses intérêts de recherche, se présente dans ses premiers écrits sous la forme d'une nouvelle discipline linguistique, la *stylistique*. Cette première approche n'a pas eu une véritable postérité en tant que telle, malgré le fait que beaucoup de ses idées ressemblent étonnamment à celles qui ont animé des approches ultérieures, notamment la linguistique énonciative, la pragmatique, l'analyse du discours, l'analyse des conversations.

Le but de notre article est de dégager le lien entre les tâtonnements qui caractérisent une science nouvelle en quête d'un programme, d'outils et de méthodes spécifiques, et une pensée singulière de la complexité du fait linguistique, qui crée des ouvertures significatives aux points de vue d'autres sciences humaines intéressées au langage. Entre une adhésion particulièrement puissante à une science générale de l'expression et ses interprétations de la dualité saussurienne *langue-parole*, Charles Bally définit un domaine de recherche qui invite la linguistique à s'ouvrir aux perspectives psychologique et sociologique, sans se trahir pourtant. Tout au contraire, il s'agit, à son sens, de se rapprocher de l'essence même de ce que devrait être l'étude du langage.

## L'objet de la stylistique et la complexité du fait linguistique

Le projet de la discipline linguistique nommée *stylistique*<sup>1</sup> se déroule principalement entre 1905, date de publication du *Précis de Stylistique : esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne*, et 1929, date de sa dernière conférence traitant même indirectement de la stylistique. Entre ces deux dates, Charles Bally a publié deux ouvrages, le *Traité de Stylistique française* en 1909 et le recueil d'articles intitulé *Le Langage et la Vie* en 1913 (deuxième édition augmentée en 1926)<sup>2</sup>. En 1932 paraît son ouvrage *Linguistique*

---

1 Le mot *stylistique* est la reconceptualisation d'un terme déjà existant : « Je sais qu'on a attribué à ce mot des significations fort diverses, et c'est peut-être une faiblesse que d'avoir reculé devant la création d'un terme nouveau; mon excuse est qu'à mon sens aucune des définitions proposées jusqu'ici de la stylistique n'est valable, et qu'aucune ne se confond avec celle, très précise, que j'en ai donnée au § 19 » (1951[1909], p. IX). Un autre terme est proposé plus tard, en 1915, dans une lettre à Mlle Apollinaria Solovieff, traductrice du *Cours de linguistique générale* en russe : la *biolinguistique*, sinon tout simplement l'« étude de la langue parlée affective » (Fryba-Reber, 2001 : 126, note 2).

2 D'autres documents relatifs à la stylistique, des comptes rendus de publications, des textes de conférences ou communications, d'autres études, disponibles dans le Fonds Bally de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, ont été publiés en 2007, dans une édition présentée, annotée et commentée par Étienne Karabétian. Un recueil d'inédits de Charles Bally (notes autographes pour les cours de linguistique sociologique qu'il a donnés entre 1918 et 1936) a fait l'objet d'une présentation et d'une analyse de la part de Claire Forel (éditrice de ces inédits), dans son ouvrage intitulé *La linguistique sociologique de Charles Bally. Étude des inédits*, publié en 2008.

*générale et linguistique française*, où la stylistique n'occupe qu'une place secondaire, indice d'une mutation dans le traitement conceptuel des données linguistiques. Son intérêt pour la *théorie générale de l'énonciation* marque une évolution de son appareil conceptuel, ainsi qu'une meilleure adaptation de la terminologie à son objet.

Les définitions de la stylistique, données à des moments différents de sa production scientifique, visent à instituer un nouvel objet scientifique dans la linguistique. Le *Précis* propose la première définition de la stylistique, à laquelle Charles Bally tente d'assurer un statut scientifique, une autonomie et une spécificité. Première approche de la stylistique, l'ouvrage est présenté comme une esquisse plutôt que comme une entreprise aboutie. Dans le premier chapitre, Charles Bally propose une définition de la stylistique qui connaîtra des aménagements fort significatifs par la suite:

*La stylistique étudie les moyens d'expression dont dispose une langue, les procédés généraux employés par elle pour rendre par la parole les phénomènes du monde extérieur aussi bien que les idées, les sentiments et en général tous les mouvements de notre vie intérieure.*

Elle observe les rapports qui existent dans une langue donnée entre les choses à exprimer et leur expression; elle cherche à déterminer les lois et les tendances que suit cette langue pour arriver à l'expression de la pensée sous toutes ses formes.

*Elle recherche enfin une méthode propre à faire découvrir ces moyens d'expression, à les définir, à les classer et à en montrer le juste emploi.* (Bally, 1905 : 7).

Cette première définition de la stylistique cherche à fixer quelques repères pour un projet scientifique complexe et ample, en évoquant quatre notions, *langue et parole, pensée et expression*. C'est dans leurs rapports que réside la spécificité de la nouvelle discipline. Son domaine est celui des relations entre la pensée et son expression dans une langue, relations reflétées par les moyens d'expression spécifiques de la langue respective. Plus précisément, il s'agit d'étudier tout le domaine de l'expression dans une langue donnée, afin de saisir les rapports complexes entre la pensée et les ressources linguistiques mobilisées dans l'expression, dans l'activité de parole. L'expression, dans son extension maximale, est au fond la *parole* comme activité, comme champ de manifestation du rapport entre la pensée et la langue, apte à refléter les phénomènes du monde extérieur (le monde objectif) et les « mouvements de la vie intérieure » (la sphère de la subjectivité). En même temps, le domaine de la stylistique demeure la *langue*, une langue particulière, plus précisément, ses moyens d'expression. Y a-t-il une spécificité de ces moyens dans la totalité des ressources linguistiques ? Voilà le point que la stylistique aura à déterminer, comme elle aura à rendre compte de la relation d'un ordre tout à fait particulier qui s'instaure entre la *langue* et la *parole*.

La stylistique est d'abord définie comme une *science générale de l'expression*. Une conception privilégiant le fonctionnement de la langue dans la parole amène Charles Bally à introduire dans la relation entre la langue et

la parole, d'un côté, et celles-ci et la pensée, d'un autre côté, un quatrième élément, l'*expression*. Dans cette première définition de la stylistique, on peut cerner la distinction entre l'*expression* comme activité de langage, centrée sur le rapport entre la pensée, la langue, les objets du monde et le moi (« rendre par la parole les phénomènes du monde extérieur aussi bien que les idées, les sentiments et en général tous les mouvements de notre vie intérieure »), et l'*expression* comme réalisation d'un acte de parole dans une langue donnée (la mise en exercice d'une langue donnée par la parole, en un mot, l'*énonciation*). Telles sont les deux relations que la notion d'*expression* permet de s'ins-tituer : entre la langue et la parole, d'un côté, et entre celles-ci et la pensée, d'un autre côté. L'extension de cette notion est suffisamment généreuse pour intégrer déjà ce que Charles Bally appelle dans le *Traité* une « psychologie du langage ».

Dans cette perspective, *expression* est un concept apte à rendre compte de la relation qui s'instaure entre la langue et la parole<sup>3</sup>. L'étude de l'*expression* devient l'objet de la nouvelle discipline, censée utiliser les résultats et les outils d'autres disciplines linguistiques, qui s'y trouvent de ce fait quasi intégrées, et dépassées néanmoins par celle-ci. Les lois grammaticales, les mots, les tours de syntaxe, les faits d'intonation deviennent des *moyens d'expression* et n'intéressent la stylistique qu'en tant que tels. Les éléments relevant de l'étude de la morphologie, de la syntaxe, de la lexicologie, de la sémantique deviennent les objets d'étude de la stylistique *dans la mesure où ce sont des moyens d'expression*. Autrement, ils ne dépassent pas le cadre des disciplines qui les intègrent.

Les perspectives lexicologique et sémantique ne parviennent pas, selon Charles Bally, à rendre compte de la problématique du sens, du fait qu'elles envisagent le mot comme une unité lexicologique, et pas comme une unité psychologique. Le linguiste est encore en quête d'une unité qui puisse lui servir d'outil dans l'étude du sens. Le mot n'est pas un moyen d'expression, et par conséquent, est inapte à former l'unité opératoire de la stylistique:

*Ainsi donc pour la stylistique le mot est une sorte de fiction; elle a plutôt pour objectif de rechercher par quelles actions réciproques et par quels groupements les mots deviennent des moyens d'expression, c'est-à-dire rendent les formes diverses de la pensée.* (Bally, 1905 : 31).

Une des conséquences immédiates de cette approche du champ de l'*expression* est le déplacement de la problématique du sens du champ proprement linguistique vers d'autres champs, ce qui favorisera une conception interdisciplinaire de la problématique linguistique<sup>4</sup>. Les perspectives psychologique

---

3 Le recours par Charles Bally à la notion d'*expression* lui permet de raffermir de manière originale la dualité saussurienne *langue-parole*.

4 Selon Chiss et Puech, 1997 : 152, un aspect intéressant de la terminologie de Charles Bally est qu'elle véhicule des données psychosociologiques générales, et voire des catégories philosophiques (instinct, jeu, nature, vie, intention). On y trouve également des références à des classifications de psychologues (traits du tempérament), mais aussi des caractérisations psychosociologiques comme la « *mentalité moyenne* », et des notions socio-historiques comme la « *mentalité européenne* ». Au-delà de son intérêt pour la spécificité du français, Charles Bally fournit des principes de linguistique générale et une conception des rapports langue/pensée « plus complexe que la problématique classique de type *expressiviste* à laquelle on serait tenté de le réduire, et qui va jusqu'à l'ouverture de perspectives énonciatives et pragmatiques ».

et sociologique s'avèrent nécessaires à l'interprétation du sens. L'approche stylistique de Charles Bally s'intéresse à la réalisation de l'acte de parole, analysable sous plusieurs angles. La langue parlée est, à son sens, la « norme » à laquelle il faut rapporter toutes les observations, un objet d'étude complexe, fluctuant et difficile à cerner :

*Cette norme, c'est la langue parlée. C'est elle qu'il faut observer, à elle qu'il faut tout rapporter; elle est chose fuyante, souvent déconcertante, insaisissable; n'importe, c'est à elle qu'il faut toujours revenir; elle seule permet de juger sainement tous les autres aspects du langage. Je sais bien que dans l'étude des langues modernes la langue parlée est tenue en singulière suspicion. C'est un des mérites de la linguistique comparée que de l'avoir remise au premier plan de l'observation.* (Bally, 1905 : 32)

La conclusion de Charles Bally est qu'une conception statique du mot, propre aux perspectives lexicologique et sémantique, est à dépasser en faveur d'une conception plus souple, mieux adaptée à la réalité linguistique. Cette nouvelle perspective privilégie le rôle du contexte et de la situation de communication : *Le grand principe qui nous a guidés dans l'étude des mots : c'est le contexte et la situation qui révèlent leur vie et leur mouvement; c'est par eux que la propriété des termes devient peu à peu une habitude.* (Bally, 1905 : 83).

Par exemple, pour Charles Bally, l'étude de la synonymie (document de premier ordre en linguistique synchronique) doit commencer par l'examen d'exemples concrets, de contextes d'emplois, par la comparaison entre ces emplois, apte à fournir des vues d'ensemble qui ne fassent jamais tort aux cas particuliers. La nouveauté de sa position à l'égard de la synonymie consiste à étendre le domaine du concept au-delà des limites du lexique, à faire s'entrecroiser la problématique de la synonymie et une nouvelle conception du sens, impliquant également la relation interlocutive, et à considérer la perspective du sujet entendant comme un facteur de premier ordre, par toute la problématique de l'*impressif* qu'il met en place dans le *Précis*.

De cette problématique découle une première conceptualisation de la distinction entre *affectif* et *intellectuel* sur laquelle est fondé le *Traité* de 1909. Dans le chapitre consacré au langage figuré, nous trouvons une formule préliminaire de cette distinction, sous la forme de l'opposition entre les « impressions » et les « idées pures ». L'explication évoque le fonctionnement des facultés de l'esprit dans la pratique du langage, et oppose l'imagination et la sensibilité à l'intelligence. Les mots ont une *vie* grâce à la sensibilité qui est toujours impliquée dans le travail de formation des idées. Selon Charles Bally, les hommes « pensent par impressions, les idées pures ne les satisfont pas ». Pourtant, les idées pures n'existent pas dans la pratique, car la sensibilité est toujours présente dans l'expression des idées. Une des sources constantes d'« impressions » est le domaine des images, objet de prédilection de la sémantique et de l'art d'écrire. La perspective stylistique est pourtant autre :

*Ce que la stylistique veut connaître en étudiant les figures, comme tout le reste, c'est la distinction entre les formations libres, spontanées, et celles qui portent la marque de l'usage établi; elle veut reconnaître jusqu'à quel*

*point une figure est sentie comme telle et dans quelle mesure elle a évolué vers l'abstraction; car c'est de là que dépend le sens plus ou moins impressif de l'image et c'est ce qui la classe comme moyen d'expression.* (Bally, 1905 : 102).

L'idée de recourir à un critère tel que le sens « impressif » d'une forme linguistique nous autorise à parler d'une méthode consistant, dans le cas de Charles Bally, dans la création d'une norme à laquelle il faudrait tout rapporter, sous la forme d'un *sujet entendant idéal*, qui présente toutes les facultés psychiques et psychologiques lui permettant de saisir la *gradualité* dans tous les phénomènes linguistiques par une faculté instinctive de comparaison. Le sens impressif relève de la réception et de l'interprétation des faits de langage, et son rôle de critère dans le classement des moyens d'expression, comme unités de la stylistique, réside dans les effets que les faits d'expression peuvent produire chez ce sujet entendant idéal.

L'étude du langage devrait s'affranchir de la perspective logiciste, intellectualiste, essentiellement théorique, pour entrer dans une nouvelle « ère », celle de l'observation des faits sur une base empirique, qui conduit à élever la sensibilité au rang de faculté maîtresse du sujet parlant :

*Pendant longtemps le langage a fait l'objet de théories et de systèmes plutôt que d'études. Cela tient en grande partie au caractère intellectualiste de la psychologie traditionnelle et même de toute la science jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle; la grammaire a eu beaucoup de peine à se dégager de la scolastique; on ne peut même pas dire qu'elle en soit complètement affranchie. Aussi a-t-on vu longtemps dans le langage une opération logique. [...] Cette conception du langage ne peut se maintenir devant l'observation des faits; elle est en désaccord avec la constitution de l'esprit humain. Chez la plupart des hommes la sensibilité, si l'on prend ce mot dans son sens le plus large, prime l'intelligence; le langage ne peut pas être avant tout une opération intellectuelle.* (Bally, 1905 : 127).

Le changement de perspective annoncé par Charles Bally s'inscrit contre la tendance logiciste qui avait dominé, à son sens, l'étude du langage au XIX<sup>e</sup> siècle. L'intellectualisme est associé, d'une part, à toute approche purement théorique, étrangère à la réalité de l'usage de la langue, et d'une autre part, à toute approche qui traite le langage principalement comme une « opération logique ». La nouvelle perspective aurait à dépasser cette tendance, à instaurer une nouvelle conception du langage, fondée sur l'observation des faits et affirmant la prééminence de la sensibilité sur l'intelligence.

### **La stylistique entre la science de l'expression et l'étude de l'affectivité dans le langage**

Publié en 1909, quatre ans après le *Précis*, le *Traité* est considéré par son auteur comme son point d'aboutissement. Son but est « plus défini », « plus spécial » et « plus pratique », la présentation des principes se veut plus rigoureuse et plus systématique, et les exemples, bien plus nombreux, sont empruntés au « français moderne ». Le *Traité* est un ouvrage d'un intérêt scientifique considérable à plusieurs égards : la théorisation et l'application

d'un nouveau mode de traitement des données linguistiques<sup>5</sup>, l'étude avancée du rôle de l'intonation, la conception originale du langage figuré, l'étude très nuancée et richement illustrée du figement en français et surtout, la place accordée à une *science de l'expression*.

Dans son introduction au *Traité*, Charles Bally tente de fixer les limites du champ de la stylistique relativement à d'autres disciplines, l'art d'écrire, la rhétorique, la littérature, l'histoire de la langue, mais surtout la psychologie. La ligne de démarcation entre une psychologie du langage et la stylistique reste pourtant floue, tant du point de vue des principes de la nouvelle discipline, que de celui de l'appareil conceptuel qui lui correspond. L'hypothèse générale de la stylistique est l'existence d'une distinction *de principe* et *de fait* entre les éléments intellectuels et les éléments affectifs dans l'expression linguistique de la pensée :

*Il [le langage] exprime le contenu de notre pensée, à savoir nos idées et nos sentiments : les éléments intellectuels et les éléments affectifs étant presque toujours unis à doses variables dans la formation de la pensée, la même composition se reproduit dans l'expression.* (Bally, 1951[1909] : 1)

Cette hypothèse, fondée sur l'idée du parallélisme et de l'adéquation entre la pensée et l'expression, est contestée par Ferdinand de Saussure et par Albert Sechehaye, ses collègues genevois, ainsi que par Antoine Meillet. La méthode stylistique, au service d'une perspective qui dénonce l'étude automatique, analytique et historique des langues, consiste à observer les rapports qui unissent la parole à la pensée:

*C'est une étude en partie psychologique, en tant qu'elle est basée sur l'observation de ce qui se passe dans l'esprit d'un sujet parlant au moment où il exprime ce qu'il pense; une étude plus linguistique que psychologique cependant, en ce qu'elle est tournée vers la face expressive de la pensée et non vers la face pensée des faits exprimés.* (Bally, 1951 [1909] : 2).

La notion d'*expression* est d'une importance capitale pour comprendre les idées et l'originalité du projet de Charles Bally. La stylistique ne s'intéresse pas aux faits de langue, ni aux faits de langage, mais aux *faits d'expression*, indice d'un nouveau type de recherche en linguistique. L'observation des faits linguistiques révèle, à son sens, que les catégories de l'intellectuel et de l'affectif sont toujours présentes à des proportions variables : « l'expression intellectuelle des faits de pensée est une quasi impossibilité » (p.8), « nous sommes esclaves de notre moi », « nous le mêlons sans cesse aux choses, et la réalité, au lieu de se refléter, de se réfléchir fidèlement en nous, s'y réfracte » (p.6).

La seconde définition de la stylistique introduit un critère qui restreint son domaine : *La stylistique étudie donc les faits d'expression du langage organisé au point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité.* (Bally, 1951 [1909] : 16)

---

<sup>5</sup> La stylistique de Charles Bally n'est pas seulement une *sémantique* et une *syntaxe*, mais surtout une *pragmatique*, dans ses principes, ainsi que dans le traitement des observables pris en considération.

Si la première définition de la stylistique fixait un domaine large et des principes généraux, la deuxième restreint son objet aux ressources linguistiques mobilisées dans l'expression de la sensibilité. La stylistique se serait en quelque sorte détournée de son projet initial, celui d'une science générale de l'expression, pour se concentrer sur l'étude des valeurs affectives du « langage de la vie et de l'action ». La preuve est que, dans une analyse des procédés formels, l'*affectif* et l'*expressif* se confondent de manière surprenante dans la même catégorie : « Les procédés formels, pourvus d'un caractère expressif ou affectif, sont appelés *moyens d'expression* » (*ibid.*, p. 250). Nous croyons que cela s'explique par l'association constante entre la nécessité de se concentrer sur le rapport entre la pensée et la langue, et l'idée que la langue parlée est essentiellement *affective* ou *subjective*.

Dans son étude de 1910 intitulée « La stylistique française de 1905 à la fin de 1909 », Charles Bally formule trois hypothèses sur la stylistique. La première définit la stylistique comme l'« étude des procédés de langage, en tant qu'ils acquièrent une valeur esthétique sous la plume des écrivains » (il fait référence aux procédés littéraires en général, aux aspects concernant un auteur ou une école littéraire). La deuxième acception est celle de « la recherche des procédés généraux d'expression d'une langue donnée », et la troisième, « la comparaison de ces procédés avec ceux d'une autre langue [...], en vue d'établir une correspondance aussi exacte que possible entre deux systèmes expressifs » (*ibid.*, p.89). À partir de ces trois stylistiques, le linguiste se lance dans une approche critique de la stylistique littéraire en France d'abord (Rémy de Gourmont, Gustave Lanson, suivie d'une critique de l'ouvrage d'Albert Dauzat, *La langue française d'aujourd'hui*, de 1908), passant ensuite aux travaux parus en Allemagne, pour en arriver aux travaux de Benedetto Croce et de Karl Vossler. Ces remarques critiques lui permettent de mieux préciser sa position et ses idées.

Le principal reproche adressé par Charles Bally à la stylistique littéraire de l'époque est en même temps une proposition originale : *On devra résolument franchir les limites étroites de la langue littéraire et chercher des points de comparaison, ou plutôt des points de départ, des explications dans la langue courante, la langue de tout le monde.* (Bally, 2007[1910] : 94).

La langue littéraire n'a pas à être exclue du champ de la stylistique, tel que Charles Bally le conçoit, ce qui est à dépasser est une acception restreinte de la langue littéraire, qui pourrait faire l'objet de la stylistique dans la mesure où elle se situe dans un continuum qui va de la langue courante au plus haut degré d'originalité dans l'usage d'une langue. La comparaison comme méthode de la stylistique s'applique donc à des domaines traditionnellement conçus comme éloignés, voire séparés l'un de l'autre.

Les travaux de Karl Vossler, inspirés par Benedetto Croce, sont considérés comme issus d'un point de vue « nouveau » et « fécond ». Cette direction de l'école idéaliste lui semble pourtant trop orientée vers les aspects esthétiques et individuels, par sa tendance à réduire toutes les transformations phonétiques à des jeux d'accent et à ramener les évolutions linguistiques à des changements individuels, ce qui reviendrait à « replonger la science du langage dans



une anarchie d'où elle ne fait que de sortir » (*ibid.*, p.98). L'aspect qui nous intéresse plus particulièrement est le mérite qu'il attribue à cette école, qu'il appelle « esthétique », celui de « poser résolument le problème de l'expression et d'arracher les linguistes à un positivisme desséchant », et de marquer ainsi le commencement d'une réforme de la linguistique.

Les limites fixées entre les divers champs de la stylistique contemporaine aident Charles Bally à mieux préciser son objet. Relativement à la notion d'expression, il affirme en toute franchise qu'en matière de langage, *expression* est un terme « vague » et « ambigu ». Inconscient dans son fonctionnement, le langage spontané reflète des formes de pensée déterminées par les nécessités de la vie et de l'action. Son caractère vital suppose l'existence d'un contenu affectif partout dans le domaine de l'expression, mais celui-ci est un aspect « étranger à toute préoccupation esthétique » (*ibid.*, p.99). Les conséquences qui en découlent sont, premièrement, que l'expression affective vise inconsciemment à produire des effets (qui peuvent faire l'objet d'analyses et d'études), et deuxièmement, que ces effets, inconscients et spontanés, peuvent être perçus par les individus parlants et entendants avec des sentiments de plaisir ou de déplaisir, et partant, *peuvent* constituer une source d'effets littéraires. La définition de l'expression proposée dans cet article n'est pas apte à dissiper le vague conceptuel qui l'entoure, ni à empêcher les oscillations qui en résultent :

*J'appelle donc expression l'ensemble des aspects affectifs du langage organisé, et je propose d'appeler stylistique l'étude de ces aspects affectifs et des procédés linguistiques qui servent à les produire; il est bien entendu d'ailleurs que le contenu affectif des faits de langage ne se superpose pas à son contenu intellectuel, mais se fond avec lui et le pénètre, et que c'est par une abstraction purement méthodologique, mais nécessaire, que l'attention se porte sur une seule face du phénomène total.* (Bally, 2007[1910] : 100).

La stylistique semble osciller entre deux objectifs, celui de saisir les rapports entre la pensée et la langue au moment même de l'expression, et celui de dégager le contenu affectif des faits d'expression, car c'est en cela que réside leur spécificité. Il en résulte que la notion d'expression recouvre deux domaines d'extensions différentes. Dans un premier cas, son extension recouvre le champ même de manifestation de la pensée à travers un acte de langage. Dans le deuxième cas, l'expression est conçue en dehors de sa dimension d'acte, épurée de ses éléments intellectuels, auxquels Bally attribue uniquement le rôle de domaine de contraste, d'un « faire valoir ». L'objet d'étude de la stylistique semble se dédoubler lui-même. Parfois, il est étendu au langage tout entier (dans son fonctionnement), d'autres fois, il est restreint aux éléments affectifs ou faits d'expression correspondant aux faits de la sensibilité.

Dans son article de 1911 intitulé « L'étude systématique des moyens d'expression »<sup>6</sup>, Charles Bally reprend l'idée d'une science de l'expression :

*La grande innovation consistera à reconnaître qu'il y a, en dehors de l'histoire, une science théorique de l'expression qui étudie (ou étudiera) les formes linguistiques des faits de sensibilité, et en second lieu, qu'un état de*

6 L'article est le texte d'une communication faite le 19 mai 1910 au Congrès des néophilologues de Zürich.

*langage peut être envisagé en lui-même et pour lui-même, abstraction faite du passé.* (Bally, 2007[1911a] : 110).

Au-delà de la ressemblance étonnante de cette phrase avec la dernière phrase du *Cours de linguistique générale* (« La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même », phrase attribuée aux éditeurs), nous remarquons l'importance que Charles Bally attache à l'idée d'une science de l'*expression*. Tout l'échafaudage de la stylistique repose sur cette notion. La science théorique de l'expression est une étude des formes linguistiques des faits de sensibilité, tout en demeurant la science d'un état de langue et de son système expressif (une linguistique synchronique). Il existe une hésitation entre l'ambition théorique d'embrasser tous les faits d'expression d'un état de langue donné et la nécessité qu'une étude d'ordre pratique imposerait, celle d'introduire un critère permettant de classer, d'établir des types, d'organiser la diversité en la catégorisant<sup>7</sup>:

*Pour la clarté de l'exposition, j'emprunterai tous mes exemples au vocabulaire proprement dit, aux mots et aux locutions, mais il doit être entendu que les remarques qui y seront rattachées s'appliquent à tous les faits d'expression quels qu'ils soient; or dans le langage, tout peut être envisagé comme fait d'expression, depuis la prononciation jusqu'à l'emploi d'un temps, d'un mode, d'une construction de phrase et jusqu'aux incorrections et aux barbarismes.* (Bally, 2007[1911a] : 110).

La tâche de la stylistique est particulièrement complexe, du fait que son domaine est virtuellement illimité et extrêmement divers. Trouver un principe permettant d'organiser les faits d'expression dans des catégories s'avère alors indispensable, et pour Charles Bally, le critère psychologique de la distinction entre *affectif* et *intellectuel* (courant à l'époque surtout chez les psychologues autrichiens), corroboré avec la notion de *vie*, empruntée à la philosophie de Bergson et réinterprétée, semblent s'y prêter de manière plutôt satisfaisante. Rappelons que le linguiste relativise lui-même assez souvent les résultats de cette méthode, sans pourtant la remettre en question. Selon lui, tout fait d'expression est bifacial, ayant une face *linguistique*, observable, et une face *psychologique*, fuyante, diverse, réticente à l'interprétation univoque. Tout fait de langage possède une face pensée et une face exprimée, et la stylistique est censée s'occuper de la face exprimée d'un fait de pensée, et fonder son analyse sur l'idée d'un parallélisme entre la pensée et l'expression:

*La science de l'expression pourrait être définie, au moins provisoirement, la face linguistique de la psychologie de la valeur, et la psychologie de la valeur, qu'est-ce en définitive, sinon la psychologie toute entière dans ses relations avec la vie et l'action?* (Bally, 2007[1911a] : 116)

---

7 Charles Bally est constamment préoccupé par le classement des faits d'expression. Nous signalons une notion intéressante introduite dans l'étude stylistique qui n'est pas sans rapport avec son intention d'élaborer un dictionnaire idéologique: « Ce vocabulaire forme donc un tout relativement cohérent, une sorte de « molécule » dont les « atomes » seraient disposés d'une manière déterminée. Une « molécule expressive » est donc l'ensemble ou plutôt le système des faits d'expression groupés autour d'une idée fondamentale; étudier méthodiquement ces « molécules expressives », voilà en quoi consiste le travail préliminaire dont il était question plus haut » (Bally, 2007[1911] : 113). Voir à ce propos Karabétian, 2006 : 78.

La *science de l'expression* est un ensemble de principes et d'analyses dont la cohérence est assurée par le concept de « langue parlée », expressive, ou « langue en action ». Le linguiste tend à plusieurs reprises à l'assimiler au domaine de recherche de la psychologie, et situe explicitement certains de ses enjeux dans le domaine de la psychologie (que ce soit une « psychologie de la valeur » ou une « psychologie expérimentale »)<sup>8</sup>. Sa conception du changement linguistique a été fortement influencée également par son intérêt constant pour la sociologie de son époque (les idées de tradition et de mode, d'imitation, d'analogie, de valeur). Son œuvre devient ainsi un champ particulièrement fécond pour les études des « partages disciplinaires » entre les sciences humaines au début du XX<sup>e</sup> siècle. Charles Bally en avait lui-même pleinement conscience et était constamment préoccupé par la question des influences entre les disciplines scientifiques, ainsi que par la scientificité des approches dans le champ des sciences humaines.

### La *langue parlée* selon Charles Bally et la dualité saussurienne *langue-parole*

Dans sa leçon d'ouverture du cours de linguistique générale, lue le 27 octobre 1913 et intitulée « Ferdinand de Saussure et l'état actuel des études linguistiques », Charles Bally met en rapport son concept de *langue parlée* et la dualité saussurienne *langue-parole*<sup>9</sup>. Il souscrit à l'opposition de Ferdinand de Saussure entre la langue parlée et la langue écrite, considérant la première comme l'unique objet d'étude de la linguistique et affirme qu'il faut se garder de confondre la *langue parlée* et la *parole*, c'est-à-dire « la pratique de la langue par les individus ». À son sens, une « rigoureuse distinction » est établie par Ferdinand de Saussure entre la langue et la parole, la dernière étant « un fait secondaire et contingent » pour la linguistique.

La « distinction rigoureuse » que Ferdinand de Saussure aurait conçue entre la langue et la parole est, sinon réfutée, du moins nuancée. D'abord, Charles Bally affirme que la langue et la parole ne sont pas séparées par un « fossé infranchissable ». Ensuite, à son sens, « la parole livre des assauts ininterrompus à la forte citadelle où se cantonnent le vocabulaire usuel et la grammaire logique ». Et enfin, il affirme que les créations affectives pénètrent la « langue normale » et « forment ce composé particulier qu'on nomme la langue parlée ». La parole est considérée d'abord comme une force (extérieure) qui ébranle une construction lexicale et grammaticale solide et entièrement constituée, et détermine les créations affectives à s'infiltrer dans la langue dite « normale » pour former la langue parlée. Deux catégories sont

8 « À travers des glissements incessants, au fil des ouvrages, se tisse un réseau de quasi-synonymes, dans lequel s'échangent les catégories linguistiques et psychologiques. Tel est par exemple le cas pour le halo lexical qui entoure la catégorie de l'expression (« sentiment », « affectivité », « sensibilité », « émotion », etc. ) » (Combe, 2006 : 56).

9 Il faut rappeler que Charles Bally et Albert Sechehaye n'ont pas été auditeurs des trois cours de linguistique générale donnés par Ferdinand de Saussure (1907, 1908-1909, 1910-1911). En 1913, Charles Bally déclare que les entretiens ont été le principal moyen par lequel il a connu les idées de Ferdinand de Saussure : « [...] au cours d'entretiens qui me reportent à plus de vingt ans en arrière, il me faisait part de ses idées sur ces matières, et leur notation, même grossière, vaudrait un beau livre » (*Le Langage et la Vie*, p. 148). En novembre 1913, Charles Bally avait déjà conçu le projet d'édition d'un livre qui expose l'essence de l'enseignement de linguistique générale de Ferdinand de Saussure sous le titre *Cours de linguistique générale* (fait attesté par la correspondance avec Antoine Meillet; le premier projet d'édition des leçons de Saussure avait été conçu par un des auditeurs, Paul Regard, avec l'appui d'Antoine Meillet; Charles Bally s'était opposé en mai à ce projet, car il projetait de restituer l'enseignement saussurien sous la forme d'un livre, reconstruit selon les notes (autographes et celles des auditeurs).

envisagées, la langue intellectuelle et la langue affective ou parlée, et l'objet de la stylistique est situé *entre* la langue et la parole. La langue parlée est donc la langue *normale* dans la mesure où elle souffre une infiltration de créations affectives. Elle est appelée alors « langue affective » et elle est envisagée comme une zone périphérique qui enveloppe la langue normale, avec laquelle elle partage le caractère social. Ce serait donc la *langue*, non la *parole*, mais elle présente une affinité indéniable avec la parole, par son adaptation aux besoins de la *vie*. Sa conception vitaliste intègre au champ de la linguistique l'*entourage* des faits d'expression, ainsi que les deux perspectives, celle du sujet parlant et celle du sujet entendant.

Charles Bally déclare sa fidélité ultime à la distinction saussurienne, mais inclut au domaine de la langue une « province » nouvelle, la « langue parlée envisagée dans son contenu affectif et subjectif », objet de la *stylistique*, discipline « emboîtée » dans la linguistique générale (Bally, 1977[1913] : 158). Il a la certitude qu'*il existe* des formes linguistiques affectives, réductibles à des types généraux, autrement dit, intégrées à la *langue*.

La réaction de Ferdinand de Saussure au programme de la stylistique est significative à plusieurs égards. Dans son *Rapport sur la création d'une chaire de stylistique*, texte visant à caractériser le projet de Charles Bally autant sous l'angle institutionnel que sous l'angle scientifique, Ferdinand de Saussure indique d'abord l'équivoque engendrée par le mot *stylistique* en raison de sa parenté avec la notion de *style*<sup>10</sup>. À ce propos, Saussure évoque la distinction entre individuel et social, attribuant à la stylistique un objet d'étude qui transcende la sphère individuelle, et se situe dans la *langue-fait social* : « la stylistique conçue de la manière dont l'ont illustrée les travaux de M. Bally entend étudier les moyens d'expression de la langue dans la mesure où ils ont la consécration de l'usage commun, dans la mesure où ils tombent dans la catégorie du fait social et sont par conséquent fixés hors de l'individu ». Les exemples évoqués relèvent de la stylistique en raison de leur caractère *social* (ce sont des tours de langue consacrés) et par l'assimilation possible entre la manière de dire et la manière de sentir, ce qui justifie la pertinence du facteur psychologique dans leur analyse<sup>11</sup>. Nous remarquons également dans ce texte saussurien la relativisation des positions de Charles Bally, qui correspond tout à fait, nous semble-t-il, aux intentions de ce dernier. La stylistique ne se désintéresse pas de ce qui est écrit, elle peut avoir une utilité pour les études du style, elle ne restreint pas son objet aux moyens d'expression d'une seule langue, mais se propose d'élaborer une théorie applicable aux langues (allusion aux enjeux de la stylistique externe, projet initial de Charles Bally, auquel il ne renonce pas dans ses travaux). Le seul problème signalé

---

10 Nous tenons à mentionner aussi à ce propos le témoignage de Robert Godel sur les réserves de Charles Bally à l'égard de cet aspect terminologique : « Ce terme, qui est d'ailleurs un germanisme, n'était pas très bien choisi : il a donné lieu à des malentendus réitérés, qui exaspéraient Bally; lui-même, dans un de nos derniers entretiens, regrettait de l'avoir adopté. C'est que, fatalement, *stylistique* fait penser à *style*, donc à l'art de l'écrivain, aux procédés de la langue littéraire. Or, dans l'esprit de Bally, la stylistique a toujours été l'étude des caractères expressifs du langage » (« Le souvenir de Bally », 1982, *CFS* 36, p. 55-61). Antoine Meillet considérerait aussi ce choix comme un malheureux emprunt à la terminologie allemande.

11 À noter le rapport de disjonction que Ferdinand de Saussure établit entre l'élément linguistique et l'élément social : « la stylistique se place initialement au-dessus de l'individu dans la sphère linguistique **ou** sociale »; « non ce qui est individuel mais ce qui est consacré par l'usage social, remplissant ainsi les conditions qui font qu'une chose est linguistique ».

par Saussure est autant de type terminologique que de type institutionnel. La stylistique, malgré un rapprochement hâtif avec la science du style, est tout simplement de la *linguistique* (la chaire de stylistique risquerait ainsi de semer la confusion parmi ses auditeurs, en prétendant qu'on leur présente une théorie stylistique, qui ne serait pas essentiellement une *linguistique*). Il prend pourtant la défense de la nouvelle discipline, évoquant une de ses idées les plus discutées et disputées, celle de la dualité *langue-parole*. Il faut remarquer que dans ce texte, la distinction ne semble pas avoir un caractère si tranchant que dans certains passages du *Cours* : « Notamment elle comporte deux parties : l'une qui est plus près de la *langue*, dépôt passif, l'autre qui est plus près de la *parole*, force active et origine véritable des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage. Ce n'est pas trop que les deux [...] ». Il suffit d'une seule phrase pour que la conception de Saussure sur le rapport entre la langue et la parole apparaisse clairement: la distinction entre *linguistique de la langue* et *linguistique de la parole* ne doit pas être conçue dans l'absolu, la linguistique peut se rapprocher tantôt de l'une, tantôt de l'autre, sans faire tort à l'une ou à l'autre. Le rôle de la parole résulte clairement de sa définition en termes de *force* et d'*origine* : condition d'existence de la langue et son principe générateur.

## Conclusion

Si les travaux de Charles Bally sur la stylistique inspirent les investigations actuelles sur le discours, cela s'explique moins par son intérêt particulier pour l'étude des valeurs affectives des ressources linguistiques (bien que l'étude des émotions suscite considérablement l'intérêt des linguistes d'aujourd'hui) que par son projet beaucoup plus ample d'une *science de l'expression*. Son programme scientifique est celui d'une linguistique synchronique d'inspiration saussurienne, proposant un modèle de langue mouvant, propre à rendre compte d'une vision particulièrement attentive à la complexité de l'objet linguistique.

## Bibliographie

### Sources primaires

Bally, Ch. 1905. *Précis de stylistique : esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne*. Genève : Eggimann.

Bally, Ch. [1909] 1951. *Traité de Stylistique française*. Tome 1, Genève : Librairie Georg, Paris : Klincksieck.

Bally, Ch. [1910] 2007. « La stylistique française de 1905 à la fin de 1909 ». In *Sur la stylistique : articles et conférences*. Édité, présenté, annoté et commenté par Etienne Karabétian. Paris : Eurédit, pp. 86-100.

Bally, Ch. [1911] 2007, « L'étude systématique des moyens d'expression ». In *Sur la stylistique : articles et conférences*. Édité, présenté, annoté et commenté par Etienne Karabétian. Paris : Eurédit, pp. 105-137.

Bally, Ch. [1913, 1<sup>ère</sup> édition] [1926, 2<sup>e</sup> édition augmentée] 1977. *Le langage et la vie*, 3<sup>e</sup> édition augmentée. Genève : Droz.

Saussure, F. de 2002. *Écrits de linguistique générale*. Texte établi et édité par Simon Bouquet et Rudolf Engler. Paris : Gallimard.

Textes inédits [1908-1943] de Charles Bally et d'Albert Sechehaye édités par Anne-Marguerite Frýba-Reber, sous le titre « De la cohésion et de la fluidité de la langue ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 54, 2001, pp. 429-487.

**Bibliographie secondaire**

Chiss, J.-L., Puech, C. 1997. *Fondations de la linguistique*. 2<sup>e</sup> édition. Bruxelles : Duculot.

Combe, D. 2006. « Situation de Charles Bally : linguistique, philosophie, psychologie, sociologie, anthropologie ». In *Charles Bally (1865-1947). Historicité des débats linguistiques et didactiques*, Jean-Louis Chiss dir., Louvain-Paris-Dudley, Peeters, pp. 55-66.

Forel, A.-C. 2008. *La linguistique sociologique de Charles Bally. Étude des inédits*. Genève : Droz.

Godel, R. 1982. « Le souvenir de Charles Bally ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 36, pp. 55-61.

Fryba-Reber, A.-M. 2001. « La revanche de la stylistique : hommage d'Albert Sechehaye à son prédécesseur et ami Charles Bally ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 54, pp.125-144.

Karabétian, É. 2006. « Bally, Saussure et la stylistique ». In : *Charles Bally (1865-1947). Historicité des débats linguistiques et didactiques*, Jean-Louis Chiss dir., Louvain-Paris-Dudley, Peeters, pp. 67-82.